

AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIES H/F

INSTITUT LES TOURNESOLS — 68160 Sainte-Marie-aux-Mines

DEFINITION

L'ASHQ a pour mission de réaliser une intervention au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, ou de personnes vieillissantes, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

Il se positionne comme un professionnel dans le champ l'action sociale et adopte un comportement professionnel en cohérence avec l'éthique de l'intervention sociale.

Il coopère avec l'ensemble des autres professionnels concernés et veille tout particulièrement au respect des droits et libertés de la personne et de ses choix de vie dans l'espace privé de la personne qui est également son espace de travail.

MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

Il intervient dans le cadre d'un projet institutionnel, au sein d'équipes pluri-professionnelles. Il prend soin des personnes par une aide de proximité permanente, tant dans les actes essentiels du quotidien que dans les activités de vie sociale et de loisirs. Il contribue également à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social par la lutte contre l'isolement, le maintien des acquis et la stimulation des potentialités.

✓ Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale :

- identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel,
- prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention,
- mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne.

✓ Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité :

- organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé,
- favoriser et préserver l'autonomie de la personne en repérant et développant ses potentialités,
- prendre soin et veiller au bien être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité,
- accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne,
- accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien,
- accompagner la personne dans ses activités d'apprentissage pour maintenir ou développer ses capacités,
- appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité.

✓ **Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés :**

- communiquer sur son intervention dans son environnement institutionnel et professionnel,
- inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle pour rendre plus efficient l'accompagnement de la personne,
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement.

✓ **Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne :**

- faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne,
- coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface,
- accompagner la personne dans la mise en œuvre des activités collectives en suscitant sa participation,
- accompagner la personne dans son affirmation et son épanouissement.

Temps de travail

100%, 35h annualisées, soit 37h30/semaine.

Cycle hebdomadaire VHM (Volume Horaire Mensuel) variable.

Travail week-ends et jours fériés (continuité de service).

Congés en concertation avec le reste de l'équipe.

Date de début prévue : de suite

Type d'emploi : Temps plein, CDI

Avantages :

- RTT

Télétravail:

- Non

Débutant accepté. L'expérience serait un plus.